



PARTENARIAT ENTRE L'ACADÉMIE DE  
NANTES ET LE CONSEIL SCOLAIRE  
FRANCOPHONE DE LA COLOMBIE-  
BRITANNIQUE

Bertrand Dupain, directeur général par intérim

16 janvier 2023



En octobre 2018, l'académie de Nantes et le CSF signaient, sous l'égide du ministère de l'Éducation de la Colombie-Britannique et du ministère de l'Éducation nationale français, un protocole d'entente. Ce protocole envisageait l'échange possible de personnel, d'élèves et de connaissances en provenance des deux partis. Le CSF avait été le premier Conseil scolaire de la province à signer une telle entente.

Cette entente jusqu'au 1<sup>er</sup> août 2019 a permis : la participation d'une équipe de directions d'école à la semaine de la maternelle à Nantes en novembre 2018; la venue d'inspecteurs d'académie spécialistes des programmes éducatifs de la maternelle (petite enfance), l'échange d'élèves, l'élaboration d'un protocole d'échange de personnel enseignant, la venue d'une délégation française intéressée au processus d'inclusion des nouveaux immigrants (TEFIÉ).

Après presque 4 années d'interruptions, la direction générale par intérim amorçait une rencontre entre la représentante de l'académie de Nantes responsable des relations internationales, Madame De Butler, et la personne du CSF responsable des relations avec le ministère de l'Éducation et de la Petite Enfance, Madame Bernier.

Cette première rencontre avait lieu le 5 janvier 2023 et avait pour ordre du jour les points suivants :

- Présentation des vœux;
- Expression réciproque de satisfaction de reprendre l'entente;
- Mandat du directeur général par intérim visant à mettre en place une structure pérenne;
- Reprise des échanges
  - Élèves (lycée hôtelier...)
  - Membres du personnel
  - Savoir et compétences
  - Programmes (Erasmus- Passe-Partout);
- Invitation de la Rectrice Béguin;
- Possible visite de la Direction générale par intérim en mars.

Une prochaine rencontre est prévue suite à la présentation et l'accord du CA du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique.